



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CRCM LACO PROFESSIONNELS IMMOBILIER 10 RUE DE RIEUX CS 14003 44040 NANTES CEDEX 1
déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

Monsieur Armand MARCIREAU et Monsieur Michel MARCIREAU, gérants de la société 9 RUE MARNE ,
S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 59 BIS RUE DES TOURTERELLES
86280 ST BENOIT, déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant
immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été
versé par l'ensemble des associés.

1er associé	SARL SAJAM (482 790 789) - 34 rue des Charbonniers - Masseuil - 86190 QUINCAY
Nombre de parts	50
Montant versé	500 €
2e associé	SASU DARTOIS INVESTISSEMENT (530 684 513) - 8 rue du Coq Hardi - 86280 SAINT-BENOIT
Nombre de parts	40
Montant versé	400 €
3e associé	SASU CORIALI (834 489 874) - 10 rue Dom Deschamps - 86280 SAINT-BENOIT
Nombre de parts	10
Montant versé	100 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera
bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des
Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée,
conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

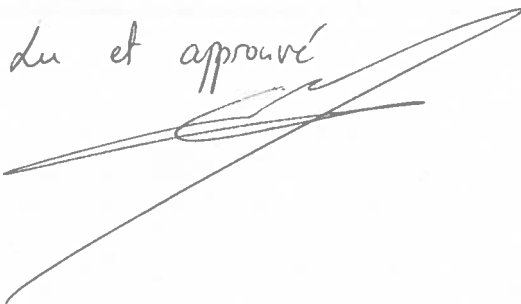
- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 01 décembre 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé



JST06